

Du côté de la Venoge... : avec les patoisans à Cossonay

Autor(en): **Molles, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 9

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DU COTE DE LA VENOGE...

Avec les patoisans à Cossonay

« *Po sti coup no vollien modâ dècoutè la Venodze* »... portait l'invitation conviant les patoisans de tout le canton à se réunir en l'Hôtel d'Angleterre de Cossonay.

Ah ! mes amis, vous auriez dû voir cette haute et sympathique localité vaudoise ce jour-là. Guides, dragons et mitrailleurs y avaient leur concours hippique régional, un état-major de l'armée y mobilisait, les joueurs de quilles y disputaient un championnat... Le « funi » a connu les grosses fournées et l'animation, dans les rues, tant automobile que piétonne, y fut de... tous les diables !

Le syndic a eu chaud, qui dut bondir de l'une à l'autre manifestation, faisant un petit bout de discours par-ci, distribuant « le boire » par-là...

Quant à nos patoisans, ils étaient tout éberlués par un tel va et vient, mais bientôt trouvèrent tous à se caser en cet Hôtel d'Angleterre aux charmes prenant de la vieille hostellerie d'antan.

Comme d'habitude dans ces réunions régionales, on s'attendait à n'être qu'une cinquantaine et c'est plus de cent vingt que l'on se comptait...

Ça faisait plaisir tout de même de voir l'attachement de ces braves venus du « Pays de Vaud réel » parler et s'entretenir dans le langage de nos pères.

M. Henri Kissling, d'Oron-la-Ville, l'animateur sans défaillance de toutes ces « tenabliâ » en était sincèrement ému.

C'est à M. Maurice Chappuis, garde de triage à Carrouge près Mézières, un patoisan de cœur autant que de langue, que revenait l'honneur d'emmoder l'assemblée. Lo Frèdon, accompagné de fidèles de Rodzemont, entonne alors une chanson de son cru. On entend la *Chanson du Jorat*, et M. Kissling prend la parole. Il nous lit une ribambelle de lettres plus touchantes les unes que les autres émanant des fervents de notre *vîlhio dèvesâ* empêchés de venir. Il salue les personnalités présentes et rappelle la manifestation qui marqua les 80

ans de Marc à Louis et la sortie de presse de *Por la veillâ*...

M. Fontannaz, de Lutry, avec une chaleureuse conviction, réaffirme que le patois est loin d'être mort. Il dit tout le plaisir qu'il a pris à la lecture du livre de M. Jules Cordey et souhaite que tous les patoisans connaissent une joie identique à la sienne.

Mlle Diserens et M. Sallaz se font applaudir dans *La Courtilière du Roy*, paroles patoisantes de M. H. Kissling. Puis M. le professeur de théologie Louis Goumaz fait une intéressante communication touchant le rôle que le patois pourrait être appelé à jouer dans l'interprétation des récits bibliques.

Dans un exposé intitulé *Pour une lecture plus attentive des textes évangéliques*, M. Louis Goumaz déclare entre autres :

Le grand public ignore d'ordinaire que Jésus-Christ a parlé et enseigné en araméen qui était le patois hébreu de son temps. Après lui, tout le Nouveau Testament a

été écrit dans une langue particulière qui était aussi le patois des commerçants et des gens du commun. Nos arrière-grands-pères n'entendaient également que le patois romand dans les prédications et les catéchismes. Aussi bien, le Doyen Bridel avait-il envisagé — sans y donner suite d'ailleurs — une version de nos Evangiles dans le savoureux langage populaire. Pareille entreprise a été tentée en Schwytzerdütsch avec succès.

Habitués que nous sommes à la tournure littéraire de nos traductions bibliques, nous traitons souvent les textes saints de façon trop hâtive. Grâce à plus ou moins de pratique et parce que l'on n'a pas à faire d'effort d'attention, on lit avec moins de soins et le détail des mots nous échappe.

A ceux qui, inconsciemment ou non, souffrent de ce déficit, nous offrons en dialecte de chez nous une page de l'Evangile de Marc IV à la fois d'après le texte original grec et la version difficile à obtenir en librairie du professeur Hubert Perrot, maître de grec de toutes les époques et spécialement du patois grec employé dans nos Evangiles. Peut-être que ceux que leurs études n'ont pas mis en possession de l'original du Nouveau Testament nous sauront-ils gré de les placer devant notre patois vaudois qui leur aiderait à fixer sur les mots sacrés une attention dont l'accoutumance les éloigne parfois. (L'orthographe en est de Louis Favrat et Marc à Louis.) D'autre part, ce serait un grand tort de s'imaginer que le patois ne doive servir que de prétexte à « vaudoiseries » et à amusement. Il peut exprimer, aujourd'hui

comme dans le passé, les idées les plus graves.

A titre d'exemple, M. Louis Goumaz donne alors lecture de la parabole du Semeur (*Lo Vuagniâro*) et chacun entend bien, à cette lecture, que le langage de nos pères était plus près des textes bibliques que ne l'est même avec toutes ses nuances la langue française la plus châtiée.

Cette parabole paraîtra dans *Le Semeur vaudois* d'ici une quinzaine.

Après cette importante communication, l'assemblée accueille avec un plaisir sans mélange le procès-verbal en patois de l'assemblée mémorable d'Ollon, rédigé par M. Oscar Pasche, secrétaire cantonal.

Un petit groupe de Rougemont chante *Lou paii d'Amon*. M. Baudet, syndic de Cossonay s'en vient saluer nos patoisans et leur offrir un vin d'honneur.

Enfin, c'est la partie familière au cours de laquelle Mme Barraud, présidente d'honneur de l'Association cantonale du costume vaudois, apporte un encourageant message sous forme de couplets à elle dédiés en patois par M. J. Cordey (Marc à Louis), à l'occasion de ses quatre-vingts ans.

Et tour à tour, MM. Dony de Montbleson, L. Crisinel de Denezey, Nicolier de La Forclaz, Henri Turel, municipal de Huémoz, Dumauthioz de Cuarnens, Pierre d'Amont de L'Orient, Jules Dénéreaz de Chardonne, notre Fridolin du N. C. V. M. Chappuis de Carrouge, président, se produisent, témoignant de la vie terrienne intense et plaisante contenue dans notre « vieux langage »...

R. Molles.



Offre belles pochettes timbres pour débutants :

500 différents	monde entier	Fr. 3.-
1000	»	» 7.-
200	Colonies françaises.	» 4.80
200	Suisse depuis 1854.	» 7.50
150	Colonies anglaises.	» 3.-

Ed. S. ESTOPPEY
Rue de Bourg 10, LAUSANNE

Achète à bon prix timbres anciens et vieilles lettres

Vaudois...!

Le verre de l'amitié se boit au
BUFFET DE LA GARE

André OYEX

LAUSANNE